

Un article important de F. Bernissan

0 – Préambule

Fabrice Bernissan (44 ans), professeur d'occitan dans plusieurs établissements des Hautes-Pyrénées préside depuis plusieurs années *Nosauts de Bigorra*, section de l'*Institut d'études occitanes* (I.E.O.) de ce département. Il y a conduit de nombreuses actions d'études de la langue et de sa vitalité sociale et en a rendu compte dans plusieurs publications. La principale est la thèse de doctorat qu'il a soutenue à la Sorbonne en 2009, sous la direction du Pr. Jean-Pierre Chambon. Son article *Combien de locuteurs compte l'occitan en 2012 ?* vient de paraître dans la livraison du 2nd semestre 2012 de la très sérieuse *Revue de linguistique romane* (pp. 467-512). On doit pouvoir la consulter dans les grandes bibliothèques.

Je vais le présenter rapidement à partir de la citation des passages qui m'ont paru les plus significatifs, puis j'en ferai le commentaire.

I^{ère} partie – Présentation de l'article

1-1 – Un sujet complexe... et tabou ?

« Le dénombrement des locuteurs d'une langue est bien plus complexe qu'il n'y paraît. Cette question intéresse les nombreuses langues minoritaires que compte la Romania. Ces langues sont étudiées de manière inégale et le comput de leurs locuteurs se résume à de vagues estimations. » (p. 497).

« Les estimations concernant le nombre des locuteurs de l'occitan sont soit passées inaperçues (comme celle de Glessgen 2007, qui donnait entre 50 000 et 100 000 locuteurs natifs), soit accueillies avec un enthousiasme triomphal (comme celle de l'enquête de 2008 réalisée en Aquitaine donnant 1 million de locuteurs pour cette seule région). On sait maintenant que dans l'enquête de 2008 les locuteurs y étaient noyés dans la masse des personnes ayant seulement des notions d'occitan. La publication des résultats suscita et suscite toujours dans les milieux occitanistes des réactions d'auto-satisfaction. » (p. 493).

« On se rend compte que ceux qui ont formulé des propositions chiffrées du nombre de locuteurs de l'occitan ont trop souvent enjolivé la réalité. A titre d'exemple la base de données du *World atlas of language structures* (WALS) et l'éditeur *Ethnologue languages of the world* indiquent qu'il y aurait 1 940 000 locuteurs en France, et 2 048 310 locuteurs en incluant l'Italie, l'Espagne et Monaco. » (pp. 497-498) [Voir les résultats, § 1-8 ci-après].

1-2 – Une démarche qui se veut scientifique...

« ...un minimum de rigueur scientifique est requis pour mener une réflexion autour de la valorisation d'une langue, *a fortiori* si elle est en danger. Il est nécessaire de mener cette réflexion à partir d'un état des lieux réaliste. C'est à cette condition que des mesures adaptées pourront être envisagés. Il y a lieu de connaître avec précision les différents publics de la langue que l'on entend réhabiliter, et l'évaluer les actions déjà entreprises. [... D'où] 4.3. *La nécessaire acceptation des faits* » (p. 495).

« L'Opération de sauvegarde et de diffusion de la mémoire orale que nous menons avec l'association *Nosauts de Bigorra* dans le département des Hautes-Pyrénées consiste en une vaste enquête ethnolinguistique. Commencée en 2001, cette opération s'est donné pour objectif de rencontrer et d'enregistrer la totalité des locuteurs natifs de l'occitan vivant dans le territoire étudié. Les cinq enquêteurs de terrain sont tous diplômés de l'Université et formés par nous aux techniques d'enquêtes (cf. Bernissan 2011). » (p. 478).

« Les enquêteurs procèdent par canton. Il s'agit de repérer les locuteurs village par village. Dans un premier temps, le maire et le secrétaire de mairie sont sollicités afin de dresser une liste des habitants occitanophones. Cette liste sera augmentée au fil des rencontres faites

dans la commune. [...] Les différents réseaux de relations présents dans le territoire sont [...] activés. Les enquêteurs demandent où sont **les anciens du village, qui parlent la langue occitane** aux employés de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), au facteur, aux personnels de la Direction départementale de l'équipement, aux animateurs des maisons de retraites, aux responsables des clubs du troisième âge. [...]

« Les informateurs sont visités, à l'impromptu, à leur domicile, et sont sollicités afin de participer individuellement à un entretien semi-dirigé au cours duquel l'enquêteur propose d'aborder de multiples thèmes [...]. **La langue employée au cours des enquêtes est presque exclusivement l'occitan dans sa variété gasconne des Hautes-Pyrénées.** » (pp. 479-480).

1-3 – ...et qui donc dérange militants et professionnels de la langue

« Nos [...] résultats concernant le décompte des locuteurs furent récemment annoncés lors de communications, [...] **Une forte animosité secoua alors les organisateurs** ainsi que plusieurs personnes présentes dans la salle. Il nous fut répondu que “cette question doit occuper les linguistes”. **Un représentant de l'Éducation nationale ajouta que personne ne nous avait “missionné”** pour réaliser ce comptage des locuteurs. Un autre participant, technicien territorial, remit en cause les chiffres avancés, au motif qu'il demeurerait dans sa commune de résidence “au moins quinze locuteurs”. » (p. 493).

« Cet épisode nous rappelle à quel point les résultats d'un travail scientifique (objectif) peuvent susciter des réactions violentes et cela nous incite à nous interroger sur les causes de ces réactions épidermiques.

« 4.2. *Pourquoi ces tensions ?* La question du nombre de locuteurs divise alors qu'elle devrait rassembler. Tandis que de nombreux acteurs de la sauvegarde de l'occitan semblent prêts à accepter l'estimation globale de 100 000 locuteurs réels, **certains cadres associatifs ou professionnels de la langue (techniciens des collectivités territoriales, corps enseignant) refusent ces chiffres.** L'un d'entre eux nous demanda en aparté, après une communication : “Mais que cherches-tu ? Alors, on arrête tout ?”. Cette réaction avait de quoi surprendre chez une personne cultivée. Il est vrai que depuis une dizaine d'années la plupart des acteurs reprennent à l'envi les mêmes chiffres : “La population parlant la langue peut se situer aux alentours de deux à trois millions de personnes, alors que le nombre de personnes qui comprennent la langue peut aller de cinq à six millions, selon les estimations” (Collectif 2001, 7). Ces chiffres avancés en 2001 par M. [David] Grosclaude, alors président de l'Institut d'études occitanes, sont clamés de manière intangible depuis de nombreuses années. Les mêmes chiffres sont repris dans la communication de l'Institut d'études occitanes en 2010. **Wikipédia** donne le chiffre d'un million et demi de locuteurs pour le dialecte auvergnat (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Auvergnat#Vitalité_et_conscience_linguistiques>). Ce dénombrement est **fortement contrebalancé par l'IFOP** : « La maîtrise de la langue [occitane] n'est quant à elle le fait que d'une part très marginale des habitants de la Région Auvergne interrogés, 3 % estimant la parler bien et 3 % parfaitement » (*Pratiques et représentations des langues régionales en Auvergne*, p. 6, Institut d'études occitanes). Ce qui représenterait en fait 80 152 personnes sur les 1 335 938 habitants que compte cette région. **Les partis politiques régionalistes ne sont pas en reste** : “Deux millions de locuteurs pratiquant chaque jour” (Chiffres du Parti Occitan <<http://partitoccitan.org/rubrique32.html>>), ou encore : “L'Occitanie a aujourd'hui 15 millions d'habitants : 6 millions d'habitants (presque la moitié) comprennent l'occitan et 3 millions le parlent” (Partit de la Nacion Occitana, <<http://pno.org/donnees.html>>) » (p. 494).

1-4 – De la méthode : critique des “recensements” et “enquêtes” disponibles

« **la question que nous abordons ici dépasse bien souvent le champ strict de la linguistique.** [...] **Pierre Bec**, faisant référence aux chiffres avancés par Ronjat [† 1925] fixe, dans son *Que sais-je ? La langue occitane* en 1963 et jusque dans l'édition corrigée de 1995, “en gros à une douzaine de millions [les] gens qui, s'ils ne parlent pas coutumièrement la langue d'oc, en

sont au moins imprégnés pour la comprendre aisément et la réapprendre dans un minimum de temps.” (Bec. 12). [...] Bec se contente de produire sans les discuter les conclusions chiffrées établies par Ronjat quarante ans auparavant. On voit poindre ici un discours très éloigné de la parole scientifique qui s’apparente davantage à une posture militante. Ce discours s’est diffusé, et durablement installé, dans les milieux occitanistes (culturels et politiques) et universitaires tout au long de la deuxième moitié du 20^e siècle. Curieusement cette ‘bonne parole’ et le fond idéologique qu’elle véhicule perdure, et ce malgré la réalité sociolinguistique... [...] Nous reviendrons plus loin sur la confusion, généralement volontaire, qui est faite entre les concepts de *locuteur* et de *non-locuteur* ‘imprégné’ (§ 4). » (pp. 468-469).

« études démographiques et sociolinguistiques des années 1990 [...] Les ‘occitanophones’ sont [...] rangés dans des classes de compétences : ‘Très bon niveau à bilingue’, ‘Niveau moyen’, ‘Faible niveau à peu de notions’ (Téléperformance, 2010, 33). Ces choix opératoires nous apparaissent peu adaptés à ce type d’exercice et ont pour conséquence de semer la confusion dans les esprits. Nous voyons, en définitive, dans ces ‘classes de compétences’ une logique professorale de notation par rapport à un niveau supposé. Ce n’est pas cette logique-là qui devrait prévaloir dans une étude se réclamant de la sociolinguistique. » (p. 469).

« Revisitons tout d’abord les deux syntagmes « locuteur actif » et « locuteur passif ». On assiste depuis trop de temps à un glissement conceptuel et à des interprétations qui ajoutent à la cacophonie régnante. » (p. 471)

Sur « l’étude sociolinguistique “Présence, pratiques et perceptions de la langue occitane en Région Midi-Pyrénées” [...] commandée par le Conseil Régional et quatre Conseils généraux (Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn ; un “redressement statistique” a été effectué afin de donner des chiffres régionaux) [et] réalisée en décembre 2010 par la société Téléperformance Grand sud. [...]

« par sa nature même cette étude est sujette à caution. Le fait qu’elle repose sur des déclarations et non sur une confrontation directe avec les sondés laisse une grande place à l’incertitude⁴⁰. La lecture des résultats de l’enquête fait apparaître que le type même de questionnaire appelle les réponses souhaitées par ceux qui ont en charge la mise en place d’une politique au sein des différentes assemblées territoriales⁴¹. Il apparaît dès lors que les objectifs sont atteints : nous retiendrons le plébiscite, tout relatif, du terme « occitan » pour désigner la langue régionale (le terme *occitan* recueille 14 % des suffrages [Téléperformance 2010, 13 et 18]), l’attachement des populations à la langue (*ib.*, 60) et à sa transmission, notamment par le système éducatif (*ib.*, 75), le souhait exprimé par les sondés que les institutions locales prennent à leur compte le devenir de la langue et de la culture (*ib.*, 14 et 72). » (pp. 495-496).

Notes du bas de la p. 496 :

«⁴⁰ En 2001, M. Coyos alors chargé de mission à la politique linguistique auprès du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques émet de sérieuses réserves sur la façon dont furent obtenus les chiffres de 1994 et de 1997 : « On dispose de deux enquêtes sociolinguistiques [...]. Les résultats qu’elles fournissent semblent moins fiables que ceux portant sur le basque car elles ont été menées sur des bases déclaratives [...]. On a donc ici plutôt deux enquêtes d’opinions, de discours sur la langue occitane, de représentations des sondés » (Collectif 2001, 33).

«⁴¹ Nous déplorons que le document se présente comme une analyse des résultats. Nous aurions souhaité avoir accès aux questions telles qu’elles ont été posées et aux réponses recueillies, comme ce fut le cas lors de la publication des résultats de l’enquête menée au profit de la Région Aquitaine. »

1-5 – De la méthode (suite) : définitions de base proposées

« Il convient [...] de déminer ce terrain en proposant une définition claire et adéquate du terme de locuteur. » (p. 467).

« Nous estimons qu’un locuteur est une personne présentant la capacité de produire et de recevoir un discours oral dans une langue donnée. Cette capacité peut se mesurer par le degré de compétences démontré (i) dans la maîtrise de la syntaxe, (ii) dans la réalisation des pho-

nèmes, (iii) dans l'exactitude de la morphologie, et enfin, (iv) dans l'étendue du lexique à disposition. » (p. 471).

Catégories proposées par l'auteur :

Locuteurs natifs : « personnes ayant grandi dans un environnement linguistique immédiat (la famille) et/ou voisin (le groupe, le voisinage, la communauté), dans lequel la langue commune d'usage est transmise dès la petite enfance. » (p. 472). [cela] n'implique pas nécessairement l'emploi habituel de cette langue. » (p. 473).

Néo-locuteurs : « personnes ayant investi ou réinvesti la langue à la suite d'une démarche d'apprentissage volontariste, personnelle ou collective. » (p. 474).

Non-locuteurs fortement imprégnés : « personnes se trouvant ou s'étant trouvées en contact, immersif ou non, avec un environnement linguistique autre que celui de la langue qu'ils pratiquent habituellement par exemple par la fréquentation répétée de locuteurs actifs parlant entre eux, dans le cadre familial ou non, dans un cadre volontariste, par le recours aux médias, etc. » (p. 476) « [Ils] ont développé de fortes compétences linguistiques. Ils se disent toutefois, et avec raison, incapables de soutenir une conversation en occitan. » (p. 477).

Non-locuteurs peu imprégnés : « personnes capables de saisir globalement le contenu d'un discours. [...Ils] n'ont aucune pratique de l'occitan. Ils utilisent, parfois fréquemment, des régionalismes surtout dans le cadre étroit des relations amicales.

1-6 – Critères de compétence

« L'emploi de certains temps rares peut être observé. Nous pensons au futur du passé et au prétérit périphrastique qui ont actuellement pratiquement disparu de l'usage mais aussi de l'enseignement : par exemple pour l'emploi du futur du passé *que m'avè dit ier de qui vengore uei* "il m'avait dit hier qu'il viendrait aujourd'hui", ou le prétérit périphrastique *que va èster mort a la guèrra de 1940* "il mourut à la guerre de 1940". L'utilisation systématique de la concordance des temps est l'un des critères qui permet de ranger les individus enquêtés dans la catégorie des locuteurs natifs. » (p. 473)

1-7 – Remarques d'ordre sociolinguistique et psycholinguistique

« L'isolement géographique, les difficultés que peuvent avoir les populations âgées à se déplacer participent aussi de l'isolement linguistique. Signalons par ailleurs que l'ascension sociale coupe parfois le locuteur de sa sphère linguistique d'origine. La personne est gagnée par le sentiment qu'elle doit s'amputer de sa langue maternelle afin de mieux embrasser l'avenir qui l'attend. L'événement peut aussi être le traumatisme subi par l'enfant dans un milieu scolaire hostile à l'usage de sa langue maternelle. Le choix, si l'on peut parler ainsi, d'adopter la langue dominante sera vécu comme une solution stratégiquement sûre (Nous avons très souvent entendu le récit de tels événements). (p. 474).

« ...certains locuteurs natifs (pourtant bilingues français/occitan) s'adressent exclusivement à leur conjointe en occitan alors que celle-ci leur répond en français. » (*ib.*)

« Des personnes font le choix d'étudier et d'utiliser la langue entendue dans leur entourage, dans la bouche de leurs parents, de leurs voisins. Ce réapprentissage est motivé par des raisons personnelles [...]. Concernant l'occitan, ce mouvement a connu deux phases distinctes. Il commence vers 1970 avec le réapprentissage de la langue par une population jeune, éduquée et territorialisée. Il est principalement le fruit d'une conscience née en même temps que la nouvelle chanson occitane et les textes engagés de Claude Marti, Los de Nadau, etc. Ce mouvement s'est ensuite poursuivi et a abouti à partir de 1980, chose nouvelle depuis 1935 (date à laquelle les familles de milieu rural ont donc renoncé massivement à transmettre la langue à leurs enfants), à l'éducation des plus jeunes en langue occitane, que ce soit par le biais de quelques écoles immersives ou bilingues (Le pourcentage d'élèves scolarisés dans ce type de filière est inférieur à un [note 16]) ou par l'action volontariste de parents néo-locuteurs particulièrement convaincus de la pertinence du bilinguisme précoce.

« Nous constatons à ce propos que les personnes les plus actives dans la transmission familiale sont les professionnels de la langue : enseignants, métiers des médias et du spectacle, chargés de missions territoriaux.

« Ce mouvement débouche sur l'émergence d'une population bilingue français/occitan. Ce groupe (très réduit) récemment apparu a le sentiment d'être le dépositaire d'une langue millénaire qu'il convient de sauvegarder et de perpétuer. [...]. L'absence de continuité de cet enseignement dans le système scolaire, la quasi absence de la langue dans la société, la forte diglossie subie par l'occitan, et notamment, le déficit d'image de la langue sont de puissants freins à l'émergence de néo-locuteurs formés par l'école. » (pp. 474-475)

« Le comportement volontariste des néo-locuteurs apparaît aussi dans le fait que certains n'hésitent pas à se lancer dans des conversations alors même que leur niveau de compétences et leur pratique sont encore limités. Rappelons que cette catégorie (majoritairement des professionnels de la langue) est la seule à transmettre la langue occitane. » (p. 476)

« Il s'agit d'un département [Hautes-Pyrénées] fortement rural. Son chef-lieu, Tarbes, compte seulement 46 000 des 227 000 habitants du département. L'âge moyen des habitants est plutôt élevé et vieillissant : 44 ans alors que la moyenne nationale s'établit à 39 ans (INSEE, 2009, 5). La densité démographique est, elle, assez faible avec 51 habitants au km². [...] ce département, situé à la frontière de l'Espagne, est éloigné des grands pôles urbains : Toulouse est à 150 km Bordeaux à 240. Excentré, mal desservi par les liaisons routières, ferroviaires et aériennes, le département n'a pas connu un essor économique comparable aux bassins d'emploi voisins que sont Pau et Toulouse. Au vu de l'ensemble de ces particularités [...] le département des Hautes-Pyrénées est l'un des territoires occitans où la vitalité de la langue a toutes les chances d'être la plus forte. » (p. 478).

« ...le département des Hautes-Pyrénées [...] est l'un des territoires les plus dynamiques linguistiquement de l'ensemble du domaine [d'oc]. » (note 41, p. 497).

« La langue occitane n'a plus de place dans l'espace public depuis longtemps. Le conseil municipal d'Azet a mené ses dernières réunions en occitan vers 1980 (enquête personnelle). La figure des braves paysans portant béret et devisant en occitan sur la place du marché fait partie aujourd'hui de l'imagerie d'Épinal. Lors des assemblées villageoises ou familiales l'emploi du français est partout de rigueur. Les locuteurs sont peu nombreux et isolés. [...] Bref : un grand nombre de locuteurs sont coupés de leur cercle de relation. » (p. 485).

« Les néo-locuteurs adultes sont principalement des fonctionnaires, souvent des cadres, dont la famille est originaire des Hautes-Pyrénées ou des départements voisins. Les catégories professionnelles des agriculteurs, des ouvriers ou encore des employés sont largement sous-représentées. [...] les néo-locuteurs habitent plutôt les zones du département où la langue a connu un fort recul (dans les villes et les bourgs les plus importants). » (p. 488).

« Nous remarquons lors de nos propres enquêtes auprès des locuteurs que si le terme occitan est connu, il désigne selon eux une autre langue que celle qu'ils parlent, celle que l'on entend à la télévision (sur France 3). Il s'agit, selon eux, de la langue parlée autour de Toulouse. » (p. 497).

1-8 – Principaux résultats chiffrés

« les locuteurs natifs des Hautes-Pyrénées sont, globalement, les personnes nées avant 1935 dans les territoires ruraux (Bernissan 2004, 26). » (p. 472).

« Le pourcentage des locuteurs natifs s'établit globalement pour notre zone d'enquête dans les Hautes-Pyrénées à 1,39 %. » (p. 483).

« Nous estimons que la moitié au moins des locuteurs actuels n'ont strictement aucun usage de leur langue native. » (p. 485).

« Le Conseil Général a fait savoir lors de sa présentation de l'enquête que 60 % de locuteurs ont disparu entre 1995 et 2010. » (note 41, p. 497).

« ... 60% des locuteurs natifs ont disparu en moins de dix ans [de 2001/2005 à 2011]. Il

en résulte que, dans les Hautes-Pyrénées, la langue occitane perd, au début du 21^e siècle, environ 8% de ses locuteurs chaque année. » (p. 487).

« Les néo-locuteurs sont peu nombreux, mais leur nombre n'est pas négligeable, compte tenu de la faiblesse numérique du groupe des locuteurs natifs : d'après nos estimations, dans le département des Hautes-Pyrénées, entre 250 et 300 personnes parlent l'occitan à la suite d'un processus d'apprentissage volontaire. [...] les écoliers capables de parler la langue occitane et les autres jeunes néo-locuteurs issus des différentes filières de l'enseignement sont probablement autour de 100, et sont âgés de 5 à 25 ans. » (p. 488).

« Le cumul démographique des 21 départements [peu peuplés, plutôt ruraux, dénués de grand centre urbain] atteint 5 291 500 habitants auxquels nous appliquons le pourcentage obtenu dans les Hautes-Pyrénées, 1,67%. Le nombre de locuteurs natifs de l'occitan se situerait ainsi autour de 88 500. Nous considérerons que le pourcentage de néo-locuteurs de l'occitan que nous avons établi pour les Hautes-Pyrénées (0,13 %) peut être appliqué à l'ensemble des 32 départements où la langue occitane est traditionnellement en usage. Nous arrivons *grosso modo* à 20 000 personnes.

« Après une légère pondération prenant en compte les locuteurs natifs des départements les plus urbains, la valeur médiane de 110 000 locuteurs nous semble conforme à la réalité de l'usage de l'occitan en France. Cette évaluation [...] correspond à l'estimation avancée par Martin-D. Glessgen en 2007 : “[Les] locuteurs capables de soutenir une conversation spontanée en occitan devrait tourner (en 2000) autour des 50 000 à 100 000 [...] Il est probable que, bien avant 2050, l'occitan aura perdu ses tout derniers locuteurs natifs” (p. 52). » (p. 482).

« En fin de compte, nous estimons que les locuteurs de l'occitan sont très probablement au nombre d'environ 110 000. L'ensemble des non-locuteurs plus ou moins imprégnés atteint 1 200 000 personnes.

« D'après la répartition démographique par tranches d'âges des locuteurs recensés dans les Hautes-Pyrénées, et en appliquant le pourcentage annuel de recul de la langue, il demeurera en 2020 moins de 40 000 locuteurs natifs de l'occitan. En 2030 ils seront 14 000. En 2050 il demeurera une centaine de locuteurs natifs. Les néo-locuteurs de l'occitan sont probablement aujourd'hui au nombre de 20 000. Le nombre des néo-locuteurs pourrait être stabilisé si le dispositif actuel de transmission par les filières de l'enseignement est maintenu. » (p. 493).

1-9 – Le produit de l'enseignement

« les compétences linguistiques [des néo-locuteurs] sont globalement correctes, voire très correctes au regard des quatre critères présentés plus haut (syntaxe, phonétique, morphologie, lexique). On note néanmoins que les temps du subjonctif ne sont pas toujours employés à bon escient. De la même manière les règles régissant la concordance des temps ne sont pas toujours appliquées. La réalisation de certains phonèmes est parfois éloignée de la prononciation des locuteurs naturels (le degré d'aperture des voyelles par exemple). Il peut arriver également que le lexique utilisé soit déterritorialisé. Ces facteurs peuvent parfois causer un refus de dialogue de la part des locuteurs natifs. » (pp. 475-476).

« La langue qu'ils [néo-locuteurs] transmettent n'est déjà plus la langue que parlent les locuteurs natifs (Ce qui inévitablement a des répercussions sur la langue enseignée dans les établissements scolaires). » (p. 476)

« La langue parlée par les néo-locuteurs est, suivant leur âge et leur degré de contact avec les locuteurs natifs, relativement déterritorialisée. Le lexique des néo-locuteurs les plus jeunes est parfois assez pauvre, la syntaxe peut être empruntée à la syntaxe française. Certains d'entre eux auraient besoin d'une période d'adaptation avant de pouvoir comprendre et dialoguer avec un locuteur natif. » (pp. 488-489).

1-10 – Conclusion de l'auteur

« D'un point de vue numérique, l'occitan est en perte de locuteurs au moins depuis 1914.

[...] En l'espace d'une génération, entre 1920 et 1940, tout un peuple a renoncé à transmettre sa langue. En un siècle, l'occitan est passé de neuf millions de locuteurs à 100 000. Dans vingt ans, l'occitan devrait compter environ 30 000 locuteurs ; dans quarante ans ils seront à peine 20 000. [...] Ce constat doit être assumé par chacun. » (p. 498).

« À quoi servirait il de faire croire que la langue n'est pas en très grave péril ? Il faut au contraire que chacun (hommes politiques compris) prenne ses responsabilités face au naufrage de la langue occitane. Nous ne pensons pas, à l'inverse des *cadres de la langue*, que les aides publiques diminueront en même temps que le nombre de locuteurs. C'est en général le contraire qui se produit dans les autres régions de France et d'Europe³⁸. Nous pensons en outre que la population, ainsi que l'opinion publique (nationale et internationale), doit être alertée de l'état réel de la langue historique d'un territoire donné.

«³⁸ Les enquêtes réalisées en Aquitaine et en Midi-Pyrénées montrent bien que les sondés/électeurs sont très favorables au développement de la langue. » (p. 495).

2^{ème} partie – Commentaire

2-1 – Le nom de la langue autochtone de Bigorre

Pour nommer cette langue, F. Bernissan n'utilise que d'« occitan » ou au mieux « variété gasconne des Hautes-Pyrénées » (p. 480) ; cela peut s'expliquer par la pratique de l'Éducation nationale qui l'emploie, comme si la loi Deixonne existait encore (elle a été abrogée en 2000), et peut-être davantage pour justifier l'extrapolation de ses résultats à l'ensemble du domaine d'oc. Mais cela tient bien peu compte de l'avis des locuteurs naturels pour qui ce mot ne désigne une langue autre que la leur (p. 497).

Plus encore, cela contredit la démarche scientifique de sa recherche, puisque tous les linguistes qui ont étudié le gascon l'ont placé en dehors du « provençal » (nom de l'ensemble des langues d'oc en faveur du XIX^e s. à nos jours) ou de l'« occitan » (nom substitué au précédent depuis le milieu du XX^e s.). Je n'en citerai que trois :

– dès 1877, le Limousin **Camille Chabaneau**, premier titulaire de la chaire de langue romane à la faculté de Lettres de Montpellier : « Le gascon, qu'il vaut beaucoup mieux, à l'exemple des troubadours et de nos anciens grammairiens, considérer comme une langue à part que comme un dialecte du provençal, ... » (Compte rendu des *Récits d'histoire sainte en béarnais*, traduits et publiés par V. Lespy et P. Raymond, Tome I^{er}, Pau, 1876, *Revue des langues romanes*, t. XI, 1877, numéro de mai, p. 206) ; et dans sa leçon d'ouverture de cette chaire, le 7 janvier 1879 : du latin parlé en Gaule sont nées « trois langues nouvelles [...] ». Ces trois langues sont : la langue d'oïl, ou le français, au Nord ; la langue d'oc, ou le provençal, au Sud et au Sud-Est, et enfin le gascon au Sud-Ouest. » (*Revue des langues romanes*, 1879, p. 158).

– en 1970, le Gascon **Pierre Bec**, alors président de l'Institut d'études occitanes : dans son *Manuel pratique de philologie romane* (t. I^{er}) il présente en trois chapitres de même niveau l'occitan, le catalan et le gascon. Peu après, il apportait sa contribution à une réflexion approfondie de l'I.E.O. sur l'« orientation d'une recherche occitaniste », objet d'un épais fascicule des *Annales de l'I.E.O.* paru en août 1972 pour préparer l'assemblée générale de l'association prévue pour le 6 septembre. Son rapport, qui allait être approuvé par cette assemblée, excluait explicitement le gascon de la démarche vers « la langue [occitane] de référence » car « il s'agit [...] en fait d'une langue très proche, certes, mais spécifique (et ce dès les origines), au moins autant que le catalan. »

– l'Auvergnat **Jean-Pierre Chambon**, actuel directeur du *Centre d'études et de recherches d'oc* à la Sorbonne, et qui à ce titre a dirigé la thèse de notre auteur ; dans une « Note sur l'âge du (proto)gascon » co-signée avec Yan Greub, il écrit : « ... le gascon n'a pu se détacher d'un ensemble linguistique [occitan] qui n'existait pas — ou, si l'on préfère, qui n'existait pas encore — au moment où il était lui-même constitué. Il ne peut par conséquent être considéré

comme un dialecte ou une variété d'occitan au sens génétique de ces termes («forme idiomatique évoluée de»). Du point de vue génétique, le (proto)gascon est à définir comme une langue romane autonome. » (*Revue de linguistique romane*, n° 263-264, Juillet-Décembre 2002, p. 492.) Avec encore Yan Greub, il a réaffirmé cette thèse avec force dans sa communication du 12 septembre 2005 au *VIII^e Congrès de l'Association internationale d'études occitanes* (A.I.E.O.), « L'émergence du protogascon et la place du gascon dans la Romania » ; aucun des éminents spécialistes présents n'a manifesté un quelconque désaccord, alors que cette communication était au programme et sa teneur connue par l'article de 2002. (*Actes de ce Congrès*, Pessac, 2009, pp. 787-794).

Au plan pratique qui est celui de la sauvegarde de cette langue, de vulgaires questions de « marketing » suffiraient pour écarter le nom d'« occitan » qui ne convient qu'au microcosme des « professionnels de la langue : enseignants, métiers des médias et du spectacle, chargés de missions territoriales » (p. 475) et dévalorise le « produit » aux yeux de la masse de la population du département.

1-2 – Le recul de la langue gasconne dans l'Histoire

Le dernier alinéa de l'article commence par ce constat : « D'un point de vue numérique, l'occitan est en perte de locuteurs au moins depuis 1914. » Le « au moins » sauve l'honneur ! Car pour ce qui est du gascon de Béarn, je fais remonter son recul au moins à la fin du XIII^e s., et je n'imagine pas une histoire très différente dans le reste du domaine gascon. D'une manière générale en effet, ce sont les classes supérieures qui font le sort des langues, comme Michel Banniard le montre dans ses séminaires de l'École pratique des hautes études (E.P.H.E.). Or même si la masse paysanne a conservé sa langue maternelle jusqu'à la fin du XIX^e s., les élites se sont tournées très tôt vers le français, langue du royaume le plus puissant de ces temps lointains. Ainsi, Arnaud-Guilhem de Lescun († avant 1290) avait une Bible traduite en français ; et le récit par Froissart du séjour qu'il fit à Orthez (25 novembre 1388 – fin février 1389) montre clairement que le français était en usage courant dans l'entourage de Fébus ; ce prince a lui-même écrit son célèbre *Livre de chasse* en français, ainsi que 34 des 37 pièces de son *Livre des oraisons*, les trois premières étant en latin...

Au demeurant, la bergère de la chanson du baron de Mesplès (1729-1807) *Au mounde nou y a nat Pastou...*, vante son berger en disant : « *Eth sap plà parla lou francés* », E. Vignancour, *Poésies béarnaises*, 1827, p. 44.

À la veille de la Révolution, « que ce soit en Bretagne, en Provence ou en Languedoc, les élites traditionnelles ont déjà adopté le français comme langue d'usage » (Ph. Martel, *Barère et la question de la langue*, 2005 ?, p. 2).

Et c'est le célèbre Bigourdan Bertrand Barère (Tarbes, 1755-1841) qui, le 8 pluviôse An II (27 janvier 1794), présenta devant la Convention, au nom du Comité de Salut Public, son célèbre rapport « sur les idiomes » (voir l'excellent étude de Ph. Martel citée ci-dessus).

Si donc la langue s'est maintenue dans la société rurale, peu accessible au changement, ce ne fut pas par « résistance » (p. 487), mais par inertie. C'est bien ce qui ressort du constat de F. Bernissan : département fortement rural, loin des grands pôles urbains, mal desservi par les routes et moyens de transports, population vieillissante, etc. (p. 478). Et s'il voit dans son département « l'un des territoires les plus dynamiques linguistiquement de l'ensemble du domaine [d'oc]. » (note 41, p. 497), cela tient, à mon avis, à une génération d'occitanistes bigourdans, qui tout en acceptant l'étiquette étrangère d'« occitan » ont travaillé avec cœur et intelligence au maintien de leur langue propre. Au fond, ils sont comme les Béarnais d'Orthez qui fondèrent *Per noste* autour de Roger Lapassade et œuvrèrent pour l'application de la loi Deixonne en Béarn ; mais les générations passent, et les relèves ne sont pas toujours à la hauteur. Je ne puis que souhaiter à la Bigorre d'avoir plus tard de dignes successeurs de Fabrice Bernissan et ses amis (je n'en cite aucun, pour ne pas en oublier !).

Mais il leur faudra revoir complètement leur approche de la langue, car sa disparition de la

société est pratiquement consommée, et c'est un obstacle insurmontable pour recréer une communauté de locuteurs habituels.

1-3 – Faire revivre une langue abandonnée par ses locuteurs : mission impossible

On ne connaît que l'hébreu qui ait été entièrement « ressuscité », alors que les Hébreux eux-mêmes lui avaient substitué l'araméen dès le VI^e s. avant Jésus-Christ. Mais ce fut dans un contexte politique et humain tout à fait exceptionnel, la reconstitution d'un état hébreu réunissant des Juifs venus de partout, sans langue commune, et poussés par un nationalisme qui plongeait ses racines dans des livres saints plus que bi-millénaires. Et on y a mis des moyens énormes, principalement financés par la diaspora juive du monde entier.

Ailleurs, les entreprises de revitalisation linguistique ont été vouées à l'échec, les succès du catalan et du basque étant tout relatifs et fragiles, bien que portés par des gouvernements locaux qui y mettent beaucoup d'argent.

Pour ne parler que du basque, le Souletin Jean-Baptiste Coyos (que cite F. Bernissan, p. 496), a écrit sur le sujet un article très fourni : « L'enseignement suffit-il à “sauver” une langue menacée ? L'exemple du Pays Basque », *Lapurdum*, 10/2005, <<http://lapurdum.revues.org/pdf/40>>. Même en Pays basque espagnol où le basque est enseigné obligatoirement en primaire, les exemples donnés par l'auteur « tendent à montrer que malgré une offre en basque qui augmente, des possibilités d'utiliser la langue dans des domaines de la vie privée et publique de plus en plus divers, l'usage ne décolle pas. » (p. 7, 8 du .pdf).

Et encore, J.-B. Coyos ne met pas en cause la qualité du basque enseigné, alors que F. Bernissan ne donne pas une image bien encourageante de celle de l'« occitan » transmis par l'école (§ 1-9), jugement conforme à bien des observations déjà faites par des personnes elles aussi engagées dans l'occitanisme, comme je le signale dans ma thèse (pp. 71-74 ; téléchargeable sur <http://blog.parlergascon.com/archives/319>).

Plus généralement, voici ce qu'écrivait Georges Mounin, qui fut professeur à Aix-en-Provence, dans « Discussion - Sur la mort des langues » (*La Linguistique*, vol. 28, fasc. 2, 1992, pp. 149-157; cité d'après sa reprise dans Walter (H.) et Feuillard (C.), Dir., *Pour une linguistique des langues*, Paris : Puf, 2006, pp. 181-196.) ; G. Mounier réagit à trois publications de 1991-92 relatives aux langues menacées de disparaître dans « le monde entier sauf l'Europe, le monde arabe et l'Afrique dite francophone », ce qui n'enlève rien à la pertinence de ces vues quand on les rapporte aux langues de France : « Retrouver ses racines signifierait revenir au mode de vie de petites communautés rurales, vivant dans l'autarcie quasi totale, en économie fermée, non monétaire, et sans communications multiples, fréquentes et générales, avec l'extérieur. Lorsque cette phase est révolue pour une communauté, le retour en arrière est impossible. [...] L'échec quasi total des aides officielles pour essayer de ranimer les langues déclinantes ou de reconquérir les jeunes générations les ayant abandonnées, l'essoufflement rapide (démographiquement) des enseignements volontaristes de ces langues pourtant soutenues, tout cela est patent. » (p. 193).

Le numéro de Décembre 2003 - Janvier 2004 de *Lettres d'Aquitaine*, revue du très officiel Centre régional des Lettres d'Aquitaine était accompagné d'un gros Dossier langue occitane ; pour sa constitution de ce dossier, on avait interrogé les présidents des cinq départements de la région sur leur politique linguistique, mais celui des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean-Jacques Lasserre s'était seul exprimé personnellement, p. 6. Il fixait les conditions qui doivent toutes être réunies pour que la « langue occitane » reste une langue vivante ; outre des actions du département, de la région et de l'État « allant bien au-delà de quelques cofinancements ponctuels » et un réseau culturel et associatif fort à base de militants, il faut...

« – à la “base”, une **volonté réellement marquée d'une partie au moins très significative des populations** concernées de passer d'un intérêt “passif” pour sa langue régionale (par exemple “l'opinion très positive” exprimée lors des fréquents sondages d'opinion sur le sujet) à un intérêt “actif” (par exemple, l'inscription de ses enfants en filière bilingue lorsque la possibilité en est offerte)

assortie d'un soutien concret, rapide et pérenne des collectivités de proximité (communes, intercommunalités...) lorsque cette volonté se manifeste; »

2-4 – La population veut-elle vraiment que la langue revive ?

Toute la question est donc de savoir quelle est l'attente des citoyens, quand on sait que c'est le plus souvent par désir de promotion sociale que les locuteurs naturels ont abandonné la langue (§ 1-7). Certes, F. Bernissan invoque l'attente des « sondés/électeurs [...] très favorables au développement de la langue » (p. 495) ; mais se dire « très favorable au développement de la langue » est une des réponses attendues par les commanditaires de l'enquête et qui est donc suggérées par les questionneurs (cf. la critique générale de l'auteur p. 496, § 1-4 ci-dessus) ; l'avis de M. Lasserre sur « l'opinion très positive » exprimée lors des fréquents sondages d'opinion sur le sujet » laisse entendre qu'elle ne convainc aucun politique ; j'y reviendrai au paragraphe suivant.

À mon avis, pour être crédibles, les sondés devraient répondre à un genre de question qu'on ne pose jamais, et qui va bien au-delà de l'inscription d'enfants dans des classes où la langue est enseignée, car la société n'est pas faite que de parents de jeunes enfants :

« Puisque vous êtes favorable à la vie et au développement de la langue, êtes-vous prêt à y prendre part vous-même ?

« – en consacrant du temps (par ex. 2 heures par semaine) à son étude, comme l'école vous l'a fait faire pour le français :

« – grammaire (analyse de la phrase, orthographe qui en découle, conjugaisons, emploi des modes et des temps dans la phrase, tournures propres différentes de celles du français, etc.)

« – vocabulaire (recherche des mots authentiquement gascons, rejet du français patoisé...)

« – littérature (lecture des bons auteurs...)

« – en acceptant que votre commune, le département et la région y affectent une part de vos impôts (augmentés de ce fait, ou compensés par des économies que vous suggérez) ?

« Si vous placez vos enfants dans des classes où l'on enseigne la langue et ne la parlez pas vous-même, êtes-vous décidé à l'apprendre vous aussi ?

« Pour ce qui est de l'écriture, quelle façon d'écrire préférez-vous ?

« (C'est la réplique d'une vieille dame qui est tombée en quittant une réunion électorale et que le candidat a aidé à se relever en lui demandant si elle voterait pour lui) :

« — *Ò ! Monsur, que soy caduda suu cuu, pas suu cap !*

« ou

« — *O ! Moussu, que souy cadude sou cu, pas sou cap !* »

Il me paraît peu probable que de telles questions recueillent beaucoup de réponses marquant l'engagement positif souhaité par M. Lasserre. Je doute donc que les politiques soient disposés à faire plus pour notre langue.

Et les constats de Robert Lafont s'imposent à l'esprit : les locuteurs véritables, pour qui la langue est "sociale" et qui en usent quotidiennement et sans effort, sont ceux qui l'ont reçue de leurs parents; donc nés, en gros, avant 1960 et vivant généralement en villages. Tous ont été scolarisés et usent du français non moins naturellement; ils en sont même fiers. La plupart d'entre eux souhaitent que leur langue ne disparaisse pas, mais ne formulent pas de revendications précises. Si l'on ajoute à cela le fait que ces personnes ne sont plus majoritaires dans l'électorat, on conçoit que les élus de tous les niveaux, de la commune au Parlement, n'accordent souvent que peu d'intérêt à la langue historique du territoire de leurs mandants.

2-5 – Des politiques qui ne sont favorables que du bout des lèvres

Je ne partage pas donc pas l'optimisme de F. Bernissan quand il déclare ne pas penser

« que les aides publiques diminueront en même temps que le nombre de locuteurs. » En effet, sollicités dans toutes les directions, même s'ils ne sont pas de rigoureux gestionnaires, les politiques ne mettront jamais que des oboles symboliques dans le tronc des langues, dont ils savent bien que c'est le dernier souci de la très grande majorité de leurs électeurs ; voici par exemple ce que j'ai écrit sur le sujet dans ma thèse (pp. 88-89 ; téléchargeable sur <http://blog.parlergascon.com/archives/319>) :

« De fait, les élections régionales et cantonales de mars 2004 me paraissent avoir confirmé le désintérêt de la population pour les “langues régionales” : au moins dans les pays d'oc, elles ont semble-t-il été totalement absentes du débat public.

« Concrètement, en Béarn, les candidats ont tous été contactés par les associations occitanistes et ont tous fait quelques promesses rapportées par les bulletins ou communiqués de ces associations. Mais dans les interviews sur leurs programmes publiées dans la presse (17 et 18 mars), même les trois candidats aux élections cantonales qui pouvaient passer pour des militants de l'« occitan » se sont concentrés sur les projets économiques et d'aménagement et n'ont rien dit de la vieille langue du pays; six ans plus tôt, pourtant, le premier d'entre eux affichait un bel optimisme pour l'« occitan » dans une interview titrée “Les langues régionales intéressent les politiques” (*L'Éclair*, 27 mars 1998); mais en 2004, peut-être ont-ils pensé qu'ils perdraient plus de voix qu'ils n'en gagneraient en mettant à leur programme le soutien de l'« occitan », alors qu'ils se présentaient tous dans des cantons fortement ruraux où le béarnais est encore vivant, au moins chez les anciens :

« – à tout seigneur, tout honneur, Jean Salles-Loustau, inspecteur général de l'éducation nationale chargé des langues France; maire depuis 1989 de Bordes, dans la plaine à l'est de Pau, où il a fait ouvrir une classe bilingue “occitan”-français; candidat UDF ou apparenté, battu par un socialiste;

« – Yves Sallenave-Péhé, administrateur civil de haut rang au ministère de la Défense; maire depuis 2001 de Monein, au pied des coteaux producteurs du vin de Jurançon, où il a favorisé l'ouverture d'une école *Calandreta* en langue béarnaise; candidat socialiste, élu au 1^{er} tour;

« – Serge Larrey-Lassalle, instituteur spécialisé dans l'« occitan », membre d'un groupe de chanteurs béarnais *Los Pagalhós*; maire depuis 1995 de Préchacq-Navarrenx, dans la plaine du Gave d'Oloron; candidat socialiste, battu par un UDF. »

2-6 – Les espoirs que fait naître F. Bernissan

Je viens d'exposer mes points de désaccord d'avec notre auteur, et je l'ai fait longuement, pour justifier mes vues.

Mais que ces pages n'éclipsent pas tout le bien que je pense de Fabrice Bernissan : pour son action de longue haleine au profit de la langue gasconne de Bigorre, et spécialement pour cet article qui enfreint les tabous.

Me souvenant de l'interview de son collègue Bernard Arrous par Alain Sibé en 1994, où à propos d'occitanisme notre ami parlait de « terrorisme intellectuel ambiant », je trouve que F. Bernissan a eu beaucoup de courage pour dénoncer sans ambages les idées reçues du milieu, véritables dogmes entretenus par des enquêtes truquées qui utilisent l'argent du contribuable pour tromper les élus et justifier à leurs yeux les dépenses publiques au profit de leur fonds de commerce (cf. §§ 1-1, 1-3, 1-4). Car tous ces professionnels de la langue tiennent d'abord à conserver leur “fromage”, nul ne se préoccupant d'ordinaire de juger de l'efficacité de leurs actions pour la conservation de la langue.

Bien au contraire, F. Bernissan montre que l'enseignement ne produit pas des locuteurs de la langue du pays, mais des initiés à un « patois » prétentieux qui n'est parlé que dans la secte des « néo-locuteurs ».

J'ai donc l'espoir que cette réflexion courageuse sera reçue comme elle le mérite par les vrais partisans de la langue gasconne du pays : cette pauvre langue se meurt avec ses derniers « locuteurs natifs » et l'école ne pourra pas la faire revivre dans la société.

Il faut donc l'enseigner comme une langue morte, clé d'une littérature de valeur écrite par des gens du pays qui souvent nous font revivre la Bigorre et la Gascogne d'antan, clé du sens des noms de lieux, clé des chansons qui expriment l'âme du pays, et clé enfin de la langue des

archives où les anciens ont consigné les aspects juridiques de la société de ce passé.

Et je ne saurais qu'encourager les vaillants des autres pays d'oc à travailler comme Fabrice Bernissan ; pour ceux que ses prudentes extrapolations auront choqué, ce sera le plus sûr moyen de les corriger s'il y a lieu.